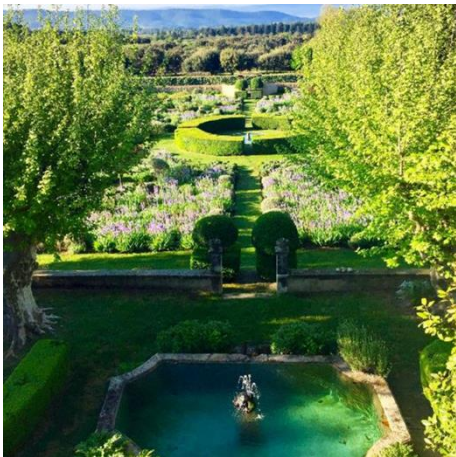


Le Prix VMF Jardin contemporain & patrimoine est remis aux propriétaires des Jardins du Pavillon de Galon (Cucuron, Vaucluse)

Depuis plus de quarante ans et grâce à la générosité et au soutien de nombreux mécènes, l'association de défense et de sauvegarde du patrimoine VMF organise un concours national des plus belles restaurations et mises en valeur d'édifices remarquables. Elle souhaite ainsi encourager la restauration du patrimoine privé sous toutes ses formes et dans tous les domaines. En 2019, une trentaine de prix nationaux seront remis pour près de 150 000€.



La reconquête d'un domaine du XVIIIème siècle à l'abandon

1998 est l'année d'acquisition du pavillon de Galon par les actuels propriétaires et le début de la reconquête d'une maison, d'un jardin et d'un domaine du XVIIIe siècle en état de quasi abandon : le jardin principal n'est alors qu'un champ où paissent des moutons.

Autour du jardin et de la maison, Guy Hervais, photographe, créateur de jardins, directeur créatif et éditeur de beaux livres d'art sur le patrimoine privé (jardins et architectures), accompagné de sa femme reconstituent sur plusieurs hectares un domaine agricole qui crée le premier plan du paysage. Des vignes ont été plantées, un vin est produit sur place, et il existe plusieurs champs d'oliviers et de chênes truffiers. Un verger accueille une collection d'arbres fruitiers. Le jardin principal, clos de murs bas, réinterprète une forme de jardin régulier en carrés d'où s'échappent une multitude de plantes méditerranéennes. Au fil des allées ou des passages, le jardin révèle de

nombreux points de vue sur le paysage environnant ou sur le jardin lui-même : tantôt le regard est cadré par des masses taillées, tantôt il s'échappe sous les branches d'un arbre dont on a spécialement relevé la couronne.

Une création contemporaine d'un artiste respectueuse de l'histoire du lieu et de l'environnement

Le Jury du Prix VMF Jardin « Edition jardin contemporain et patrimoine », présidé par **William Christie**, (chef d'orchestre des Arts florissants, à l'origine des constructions végétales de Thiré en Vendée), est constitué de **Michel Audouy** (enseignant à l'École Nationale Supérieure de Paysage de Versailles et secrétaire général de la Fédération Française du Paysage, **Andrew J. Ayers** (chercheur et auteur, Columbia University), **Nicolas Chaudun** (gérant des Éditions de l'Esplanade), **Véra de Commarque** (vice-présidente du Comité des Parcs et Jardins de France, ancienne déléguée VMF de Dordogne), **Ernest-Tom Loumaye** (amateur éclairé, mécène du prix), **Alix de Saint Venant** (paysagiste) et **Philippe Toussaint** (Président des VMF). Le Jury a récompensé une création qui intègre les traces de l'ancien domaine (cyprès pluri centenaires, bassin antique), et la géographie du lieu. Il a aussi souligné la relation unique au paysage ainsi que la gestion écologique du jardin et du domaine qui s'appuie sur le choix d'essences adaptées au sol et au climat (calcaire, vent, sécheresse), sur les tailles, les modes d'arrosage, les traitements à base de produits naturels, fruits d'expérimentation au fil des ans des propriétaires. Les propriétaires bénéficieront d'une publication spéciale dans le magazine VMF et d'une aide en nature pour aider à l'entretien du domaine.

L'association VMF, créée en 1958 et reconnue d'utilité publique en 1963, se consacre à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager depuis plus de 60 ans. L'association a pour mission de défendre tous les patrimoines de qualité (bâti et paysagers, de prestige ou non), regrouper tous les défenseurs de ces patrimoines, encourager la transmission des savoir-faire et sensibiliser les jeunes. Elle souhaite valoriser la mission d'intérêt général que remplissent les propriétaires privés qui en habitant, restaurant et faisant vivre de nombreux sites, aident à la conservation du patrimoine et participent à la qualité de notre cadre de vie.

www.vmfpatrimoine.org
www.facebook.com/vmfpatrimoine/

Le Prix Jardin Contemporain & Patrimoine a pour objet de récompenser la création ou la réhabilitation de jardins dans les lieux de patrimoine. Ce prix de l'Association VMF a été mis en place en 2014 grâce au mécénat de Ernest-Tom Loumaye. Venant ainsi compléter la gamme des distinctions décernées aux propriétaires de belles demeures, ce prix vise à encourager la valorisation d'édifices anciens. Depuis 2016, il récompense en alternance la création de jardins contemporains et la réhabilitation de jardins traditionnels.